

PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

AUTOMNE 2015

323

DA25.1

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à
Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-
de-Jésus

6211-24-077



Novembre 2015

PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

AUTOMNE 2015

(Permis de recherche archéologique au Québec : 15-PINJ-10)

Jean-Yves Pintal, M.Sc.

Archéologue consultant
Téléphone : 418 580 8922
jypintal@videotron.ca

Québec, novembre 2015

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé à la demande de DNV GL - Energy dans le cadre du projet d'aménagement du parc éolien du mont Sainte-Marguerite dans la région de Saint-Sylvestre en Chaudière-Appalaches.

Outre l'inspection visuelle systématique de 10 emprises du projet intersectant des zones de potentiel préalablement définies, 87 sondages manuels ont été effectués. Cette prospection a permis de découvrir les vestiges de neuf bâtiments (fondation en pierres sèches ou liées au mortier) et un vestige de barrage. Ces résultats livrent un portrait du processus de colonisation, d'exploitation et d'abandon d'une partie de la région de Saint-Sylvestre.

Dans la plupart des cas, les sites découverts sont récents (construits au début des années 1900 et abandonnés après 1950) et ils présentent un faible intérêt pour la recherche. Cela étant dit, et dans la mesure du possible, il est recommandé de les préserver puisqu'ils constituent des témoins privilégiés du mode d'occupation de ce territoire. Si la préservation de l'un ou l'autre est impossible, alors de courtes interventions (sondages supplémentaires et relevés cartographiques) permettraient d'enlever cette contrainte.

En ce qui concerne plus spécifiquement les abords de la rivière Filkars, le long du rang Saint-Paul, des vestiges archéologiques d'importance ont été trouvés (moulin et bâtiment datant d'environ 1850). Pour l'instant, ils ne sont pas menacés parce qu'ils se situent à une dizaine de mètres en dehors de l'emprise prévue. L'installation d'une clôture de protection permettrait d'éviter tout débordement. Toutefois, si des modifications sont apportées à la configuration des infrastructures proposées dans ce secteur, il faudra prendre en considération la présence de ces sites archéologiques.

Photo de la page couverture : La vallée de la rivière Filkars le long du rang Saint-Paul, vue vers le nord-est

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1,0 MANDAT	5
2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	6
3,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	7
3,1 État des connaissances	7
3.1.1 Histoire.....	7
3.1.2 Archéologie.....	7
3,2 Résultats de l'inventaire.....	8
3.2.1 La zone 5 et le site CbEt-1	8
3.2.2 La zone 7.....	16
3.2.3 La zone 13 et les sites CcEt-1, CcEt-2, et CcEt-3	17
3.2.4 La zone 18.....	24
3.2.5 La zone 37 et le site CbEs-1	25
3.2.6 La zone 59 et le site CcEs-4.....	29
3.2.7 La zone 73 et le site CbEs-2	33
3.2.8 La zone 80 et le site CbEs-3	37
3.2.9 La zone 87.....	41
3.2.10 La zone 94.....	42
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	43
OUVRAGES CITÉS.....	45
Annexe 1 : Catalogue des photographies.....	46
Annexe 2 : Données géospatiales (sur le DC)	49

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation du secteur à l'étude et des infrastructures proposées.....	2
Figure 2.	Localisation des zones inventoriées et des vestiges découverts.....	3
Figure 3.	Localisation sur photo aérienne des zones inventoriées (chiffre noir) et des vestiges découverts (chiffre rouge).....	4
Figure 4.	Relevés stratigraphiques schématiques des zones inventoriées (1/2)	10
Figure 4.	Relevés stratigraphiques schématiques des zones inventoriées (2/2)	11
Figure 5.	Zone 5, localisation du vestige (CbEt-1) découvert à l'intérieur de la zone inventoriée	13
Figure 6.	Zone 5, localisation sur photo aérienne du vestige découvert (CbEt-1) à l'intérieur de la zone inventoriée	14
Figure 7.	Zone 13, localisation des vestiges découverts (CcEt-1, CcEt-2, CcEt-3) à l'intérieur de la zone inventoriée	19
Figure 8.	Zone 13, localisation sur photo aérienne des vestiges découverts (CcEt-1, CcEt-2, CcEt-3) à l'intérieur de la zone inventoriée	20
Figure 9.	Zone 37, localisation des vestiges découverts (CbEs-1) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	27
Figure 10.	Zone 37, localisation sur photo aérienne des vestiges découverts (CbEs-1) à l'intérieur de la zone inventoriée	28
Figure 11.	Zone 59, localisation des vestiges découverts (CcEs-4) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	31
Figure 12.	Zone 59, localisation des vestiges découverts (CcEs-4) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	32
Figure 13.	Zone 73, localisation des vestiges découverts (CbEs-2) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	34
Figure 14.	Zone 73, localisation des vestiges découverts (CbEs-2) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	35
Figure 15.	Zone 80, localisation des vestiges découverts (CbEs-3) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	38
Figure 16.	Zone 80, localisation des vestiges découverts (CbEs-3) à l'intérieur de la zone inventoriée.....	39

TABLEAU

Tableau I : Synthèse des travaux effectués	8
--	---

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Zone 5, ancien chemin forestier, vue vers le nord-ouest	12
Photo 2	Zone 5, versant sud-ouest du ruisseau, vue vers l'est (CbEt-1)	12
Photo 3	Zone 5, plancher en pierres au centre de la fosse, vue vers le nord-ouest.....	15
Photo 4	Zone 5, éléments de la culture matérielle (chaudière en tôle et chalumeau en cuivre), vue vers le nord	15
Photo 5	Zone 7, vue générale, vue vers le sud-est	16
Photo 6	Zone 13, vue générale, vue vers le nord-est	18
Photo 7	Zone 13, croix de chemin, vue vers le nord-est.....	18
Photo 8	Zone 13, vestige 1, vue générale, vue vers le nord-ouest (CcEt-1).....	21
Photo 9	Zone 13, vestige 2, vue vers le nord-ouest (CcEt-2)	22
Photo 10	Zone 13, vestige 3, muret au nord-est, vue générale, vue vers le nord-est..... (CcEt-3).....	23
Photo 11	Zone 13, vestige 3, vue vers le nord-ouest (CcEt-3)	23
Photo 12	Zone 18, vue générale, vue vers l'ouest	24
Photo 13	Zone 37, vue générale, vue vers le nord-est	26
Photo 14	Zone 37, vue du barrage (rouge) et du muret (marron), vue vers le nord-est (CbEs-1).....	26
Photo 13	Zone 59, vue générale, vue vers le sud (CcEs-4)	30
Photo 14	Zone 59, vue générale, vue vers le nord-est (CcEs-4).....	30
Photo 15	Zone 73, vestige 1, vue générale, vue vers le sud-est (CbEs-2).....	36
Photo 16	Zone 73, vestige 2, vue générale, vue vers le sud-est (CbEs-2).....	36
Photo 17	Zone 80, vestige 1, vue générale, vue vers le nord (CbEs-3).....	40
Photo 18	Zone 80, vestige 2, vue générale, vue vers le nord-ouest (CbEs-3).....	40
Photo 19	Zone 87, vue générale, vue vers le sud-ouest	41
Photo 20	Zone 87, vue générale, vue vers l'ouest	42

ÉQUIPE DE RÉALISATION

DNV GL-Energy

Michael Roberge

Chef d'équipe, Environnement et permis

Frédéric Gagnon

Spécialiste en environnement, Environnement et permis

Archéologues

Jean-Yves Pintal, M. Sc.

Responsable au terrain, rédaction

Antoine Guérette

Technicien au terrain

INTRODUCTION

Mise en contexte

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué à la demande de DNV GL – Energy dans le cadre du projet d'aménagement du parc éolien du mont Sainte-Marguerite dans la région de Saint-Sylvestre en Chaudière-Appalaches. Ces travaux s'inscrivent à la suite de la production d'une étude de potentiel en 2014, puis modifiée en 2015 qui en arrivait à la conclusion que certaines portions du territoire en observation présentaient un potentiel d'occupation eurocanadienne (Pintal 2014, 2015).

Contenu et structure du rapport

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique des sections de 10 zones de potentiel où des travaux d'aménagement sont prévus (figures 1, 2 et 3).

Dans un premier temps, ce rapport décrit le mandat confié au consultant, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. S'ensuivent un court historique de l'occupation de la région, ainsi qu'une brève description environnementale des lieux. Les résultats des recherches effectuées lors de la reconnaissance sont ensuite exposés. Cette section comprend des figures et des photographies qui présentent et résument les travaux accomplis. Enfin, la conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

Cet inventaire a été réalisé les 17 et 18 novembre 2015 par un archéologue et un technicien. Les objectifs du mandat ont été atteints.

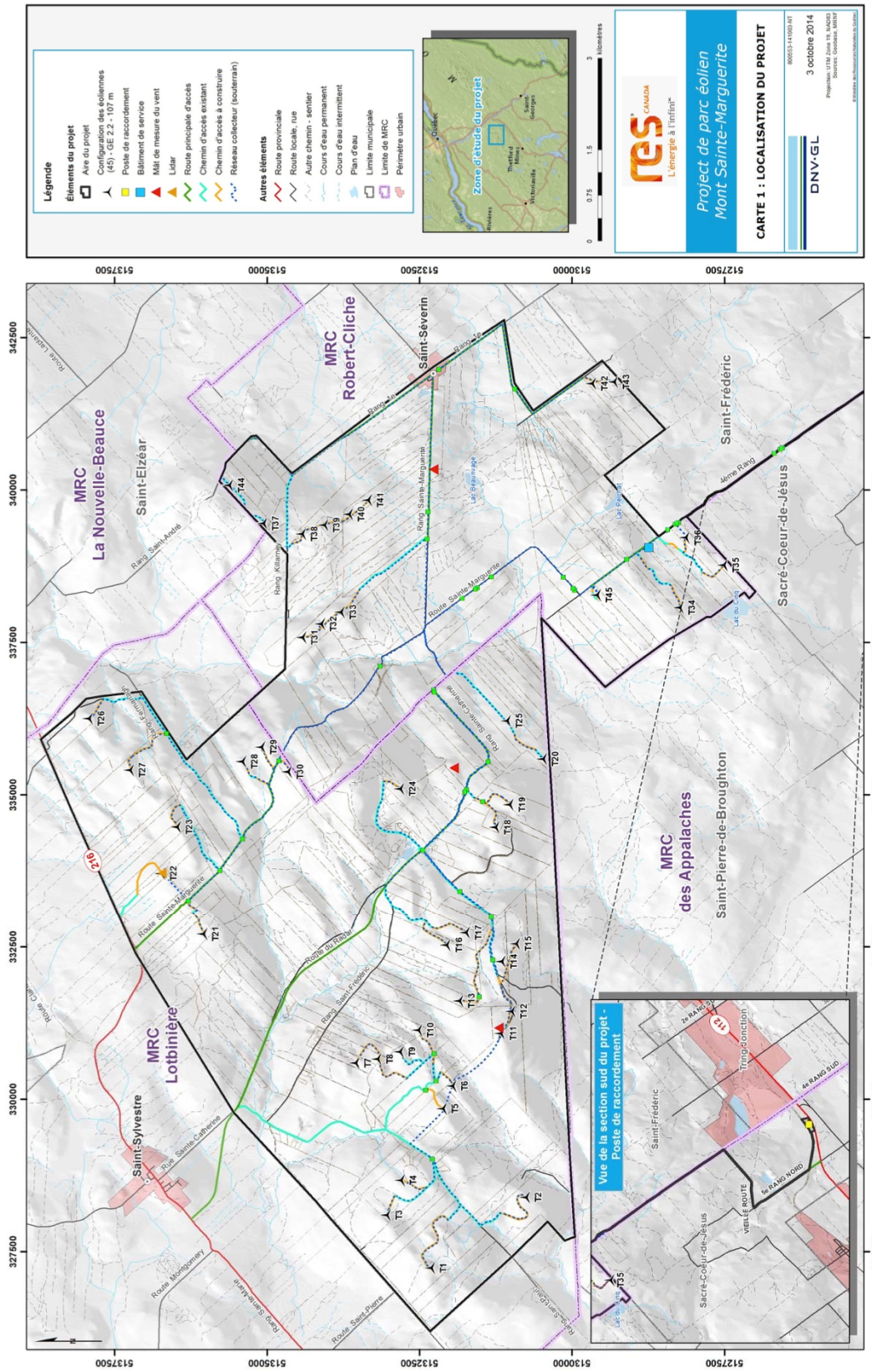


Figure 1. Localisation du secteur à l'étude et des infrastructures proposées (DNV GL-Energy 2014)

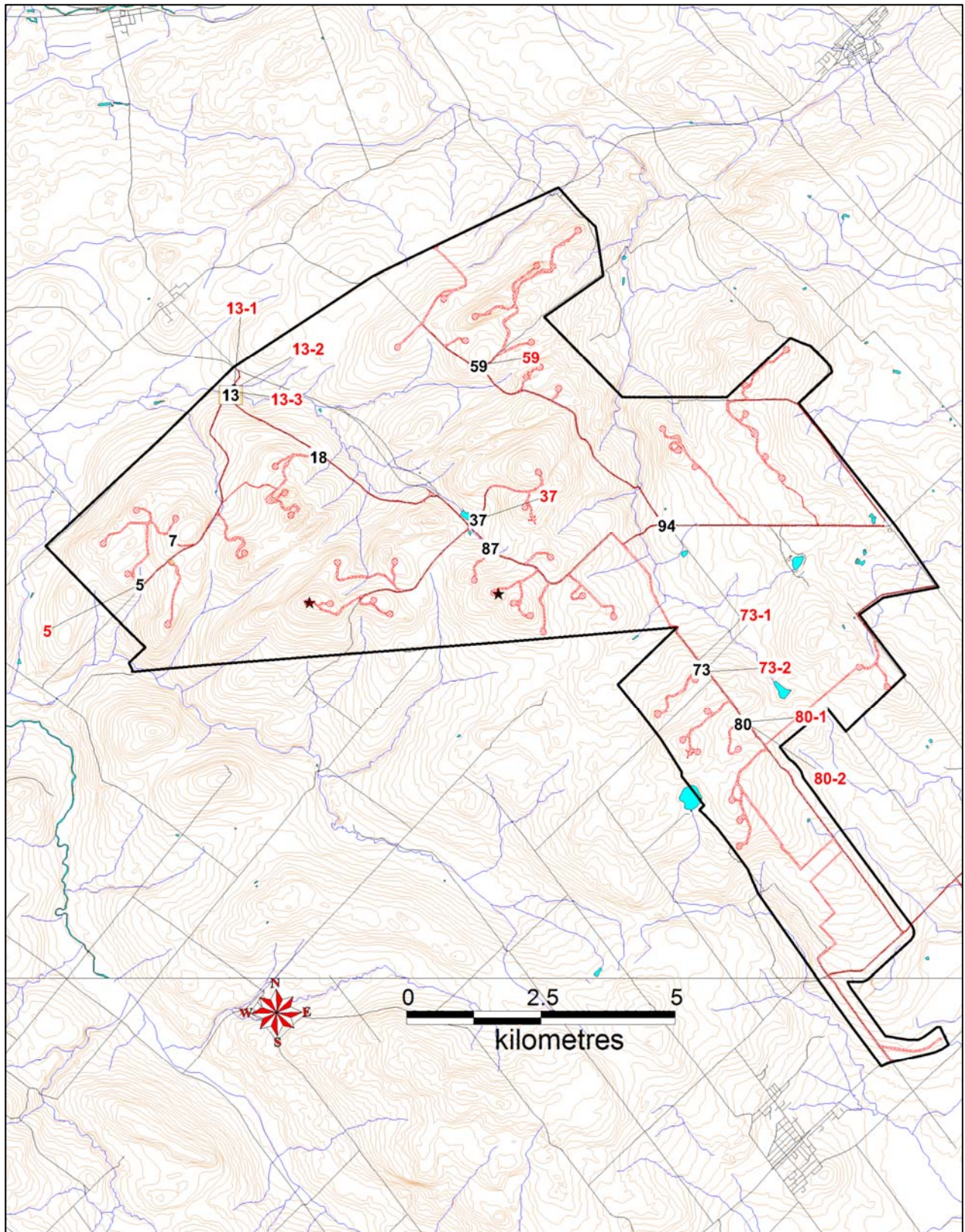


Figure 2. Localisation des zones inventoriées (chiffre noir) et des vestiges découverts (chiffre rouge)

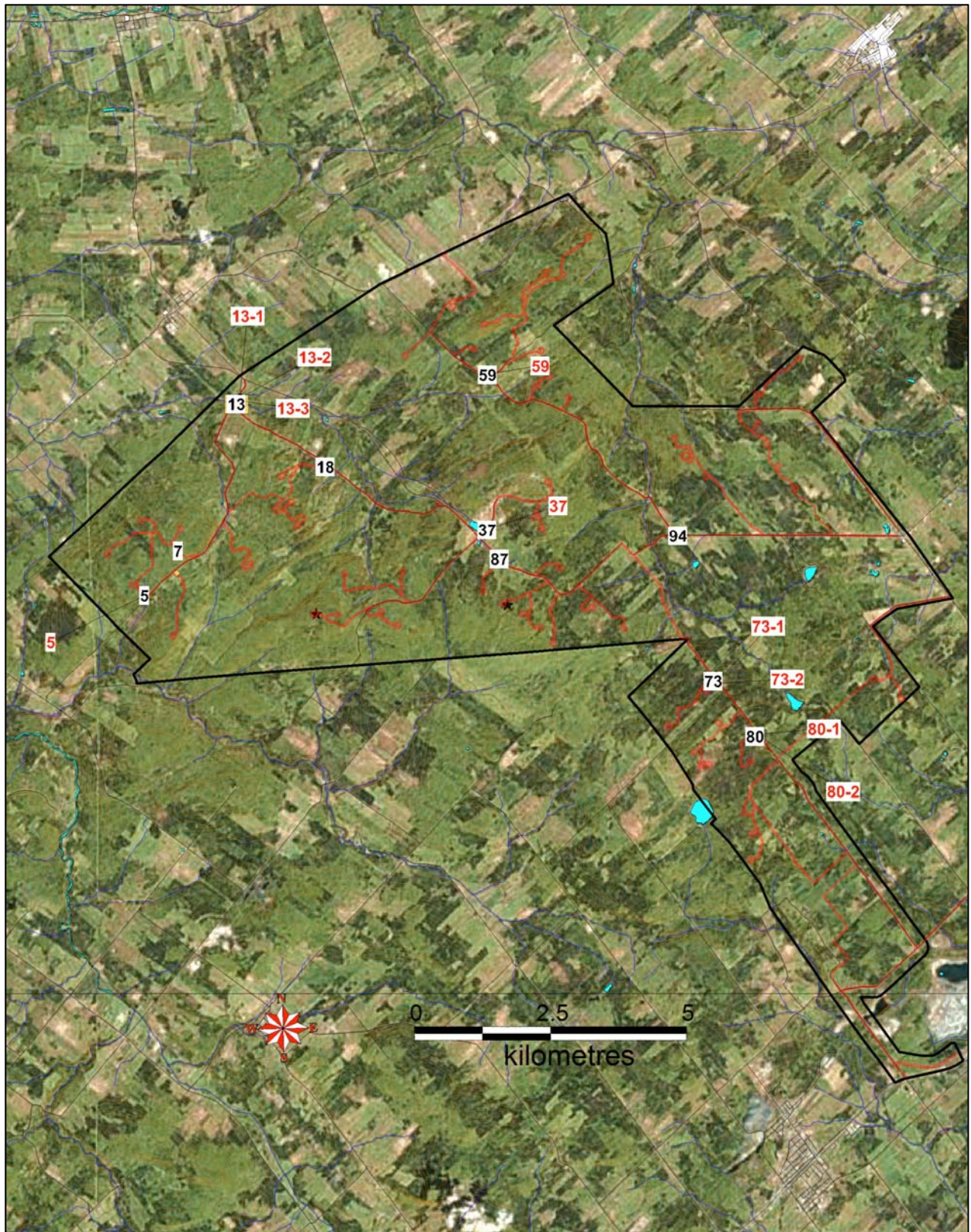


Figure 3. Localisation sur photo aérienne des zones inventoriées (chiffre noir) et des vestiges découverts (chiffre rouge) (Bing 2015)

1,0 MANDAT

Le mandat confié au consultant regroupait les éléments suivants :

- Procéder à une inspection visuelle des sections des zones de potentiel touchées par les travaux prévus afin de repérer des vestiges en place ;
- Effectuer des sondages manuels afin de vérifier la présence d'artefacts ou de vestiges en place ;
- Procéder à des relevés stratigraphiques schématiques des types de sols observés ;
- Cartographier les interventions ;
- Présenter les résultats à DNV GL-Energy sous la forme de rapports d'étape et final.

2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cette prospection sont conventionnelles pour ce genre d'expertise.

Tout d'abord, les sections (emprises du projet) des zones de potentiel touchées par les travaux prévus ont été téléversées dans un GPS. Puis, ces sections ont été soumises à une inspection visuelle systématique afin de vérifier la présence de vestiges ou d'artefacts apparents. Des sondages manuels ont ensuite été faits à l'intérieur des emprises à l'étude. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, ont été découpés à la pelle dans le but d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, les restes de ces horizons et les sédiments minéraux ou organiques enfouis ont été décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et de déceler toute trace culturelle ancienne. Le sondage était considéré comme complété lorsque le fouilleur atteignait l'argile, la roche-mère ou un sable minéral et graveleux de couleur orangée (till glaciaire). Les sondages étaient distancés les uns des autres de 10 à 15 m selon la configuration des lieux. Les vestiges découverts n'ont pas faits l'objet d'un inventaire systématique. En effet, ils étaient suffisamment apparents pour être bien localisés et pour faire l'objet de relevés sommaires. À l'occasion, certains sondages ont livrés des objets (verre à vitre, clou tréfilé, clou découpé, chalumeau), mais ces objets n'ont pas été conservés.

Les observations effectuées au cours de la reconnaissance ont été consignées dans un carnet de terrain. Ces notes concernent les données d'ordre pédologique, géographique et archéologique. Ils servent à illustrer la stratigraphie des sols et à décrire dans un rapport les résultats des expertises réalisées. Des photos numériques ont été prises afin d'illustrer les observations au terrain.

3,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3,1 État des connaissances

3.1.1 Histoire

À l'heure actuelle, la date du peuplement initial de la Beauce ou de l'arrière-pays de Lotbinière par les Amérindiens demeure inconnue. On sait que des Autochtones vivent dans la région du lac Mégantic depuis près de 12 000 ans et dans la région de Québec depuis environ 10 500 ans. Il est donc probable que le peuplement de la Beauce soit aussi ancien, mais aucune donnée ne vient confirmer ce fait. Pour l'instant, les plus vieux campements datent d'environ 5 000 ans et ils se situent principalement le long de la rivière Chaudière.

Pour ce qui est de l'occupation eurocanadienne, l'aménagement du chemin Craig au début des années 1800 avait pour but de relier Québec aux États-Unis et de favoriser la colonisation de ces lieux. Malheureusement, la guerre de 1812 et la mauvaise condition de cette route n'eurent pas les résultats escomptés. Quelques familles s'établirent quand même le long de ce chemin, mais elles demeurent alors peu nombreuses. Malgré tout, quelques colons s'installent au nord de Saint-Sylvestre dans les années 1810-1820. La poursuite du développement du réseau routier régional et l'immigration massive d'Irlandais favorisèrent l'essor démographique de la région à partir des années 1840. C'est à peu près à cette période que le secteur à l'étude commença à être occupé, plus spécifiquement les rives de la rivière Filcars. Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré que l'arrière-pays montagneux de Saint-Sylvestre (en dehors des vallées des principaux cours d'eau) débute avec le 20^e siècle.

3.1.2 Archéologie

Avant la tenue de cet inventaire, aucune prospection archéologique n'avait été effectuée à l'intérieur des limites du secteur à l'étude (MCC 2015a). Aucun site archéologique, ni aucun autre immeuble patrimonial au sens de la Loi sur le patrimoine culturel, n'y étaient répertoriés (MCC 2015a, 2015 b, 2015c). Tel que mentionné précédemment, une étude de potentiel spécifique au projet de parc éolien du mont Sainte-Marguerite a été déposée préalablement à la tenue de cet inventaire (Pintal 2014, 2015).

3,2 Résultats de l'inventaire

Le secteur à l'étude couvre le piémont et une partie du versant nord des Appalaches à environ 25 km au sud du fleuve Saint-Laurent, entre Sainte-Marie-de-Beauce et Thetford Mines. Il s'insère dans la zone physiographique des Monts Notre-Dame, entre la plate-forme appalachienne et les Collines de Bécancour. Le paysage se compose de hautes collines, certains sommets culminant à près de 640 m au-dessus du niveau moyen actuel de la mer (ANMM). L'altitude des terrains les plus bas avoisine les 350 m ANMM. Les flancs de certaines de ces collines sont plutôt ravinés en raison de la présence de pentes relativement fortes.

Cette section présente les résultats de l'inventaire archéologique. Chaque zone prospectée¹ fera l'objet d'une description spécifique. Outre l'inspection visuelle, 87 sondages manuels ont été effectués (tableau I).

Tableau I : Synthèse des travaux effectués

Zone	Sondages	Découvertes
5	10	Vestige (fondation) : 1
7	10	-
13	18	Vestiges (fondations) : 3
18	9	-
37	8	Vestige (barrage?) : 1
59	8	Vestige (fondation) : 1
73	8	Vestiges (fondations) : 2
80	6	Vestiges (fondations) : 2
87	0	-
94	10	-
	87	10

3.2.1 La zone 5 et le site CbEt-1

Cette zone se trouve au nord du rang Saint-Paul à environ huit kilomètres au sud-ouest de Saint-Sylvestre (figures 1 à 3). Elle occupe un environnement montueux bien que l'on y trouve un replat colonisé par une érablière qui est bordée, au sud, par un ruisseau. L'emprise est occupée

¹ Chacune correspond à l'intersection de l'emprise du projet avec la zone de potentiel.

par des aires boisées et des chemins d'accès. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce qu'un bâtiment apparaissait à proximité sur une carte de 1929.

Outre l'inspection visuelle, 10 sondages manuels ont été effectués. Ces derniers ont permis de constater que la séquence des sols s'apparentait à celle d'un brunisol forestier. C'est ainsi que sous une litière et un humus mesurant de 5 à 10 cm d'épaisseur, s'étend un loam sableux brun gris (épaisseur de 5 à 15 cm) qui recouvre une argile grise à grise bleutée (figure 4). Ces sols sont très pierreux.

L'inspection visuelle a permis de constater la présence d'anciens chemins forestiers (photo 1) qui passent un peu au nord-est du chemin forestier actuellement utilisé. Par ailleurs, au cours de cette même inspection les fondations d'un bâtiment ont été repérées (photo 2). Ce dernier se trouve à une cinquantaine de mètres au nord-ouest du rang Saint-Sylvestre et à environ 20 m à l'est du chemin forestier (figures 5 et 6).

Pour ce qui est de ce bâtiment, il a été aménagé à même le flanc d'une colline. C'est ainsi qu'au nord, on a creusé le flanc de cette colline sur presque deux mètres de hauteur afin de niveler le plancher avec le reste du terrain. Ce bâtiment est relativement carré et il mesure approximativement 10 m de côté. Les fondations, lorsqu'elles sont apparentes (surtout au sud), mesurent environ 50 cm de large et 50 cm de haut. Elles se composent de deux ou trois assises de pierres sans liant apparent. Au centre-sud de ces fondations, une fosse est visible. Celle-ci mesure environ 4 m par 3 m et elle est profonde d'une trentaine de centimètres. Cette fosse est ceinturée par un muret de béton (sable et gravier apparent) qui mesure environ 30 cm de largeur et de hauteur. Un sondage effectué dans cette fosse a permis de constater que l'on y trouvait un plancher de pierres liées au mortier (photo 3).

Un sondage effectué au sud-est de la fondation de ce bâtiment a permis de découvrir une concentration de chalumeaux en cuivre, de même que quelques chaudières en tôle (photo 4). Par ailleurs, d'autres chaudières en tôle et un revêtement de toit en tôle ondulée ont été observés sur ou à proximité de ce vestige. Divers éléments architecturaux témoignant de la démolition de ce bâtiment ont été observés à une dizaine de mètres à l'est. Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'il s'agit là des restes d'une cabane à sucre datant de la première moitié du 20^e siècle. Le MCC a accordé le code Borden CbEt-1 à ce site.

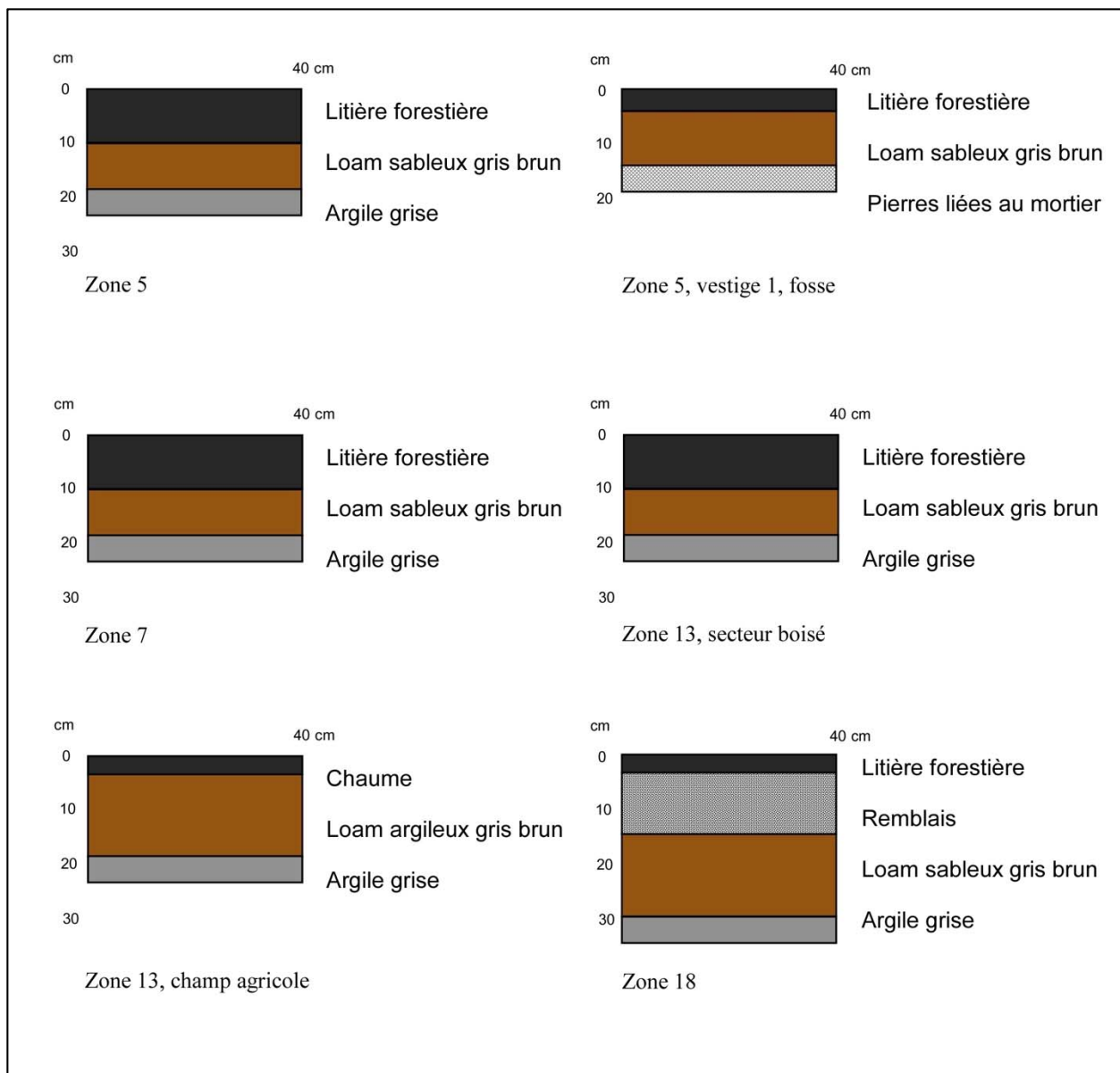


Figure 4. Relevés stratigraphiques schématiques des zones inventoriées (1/2)

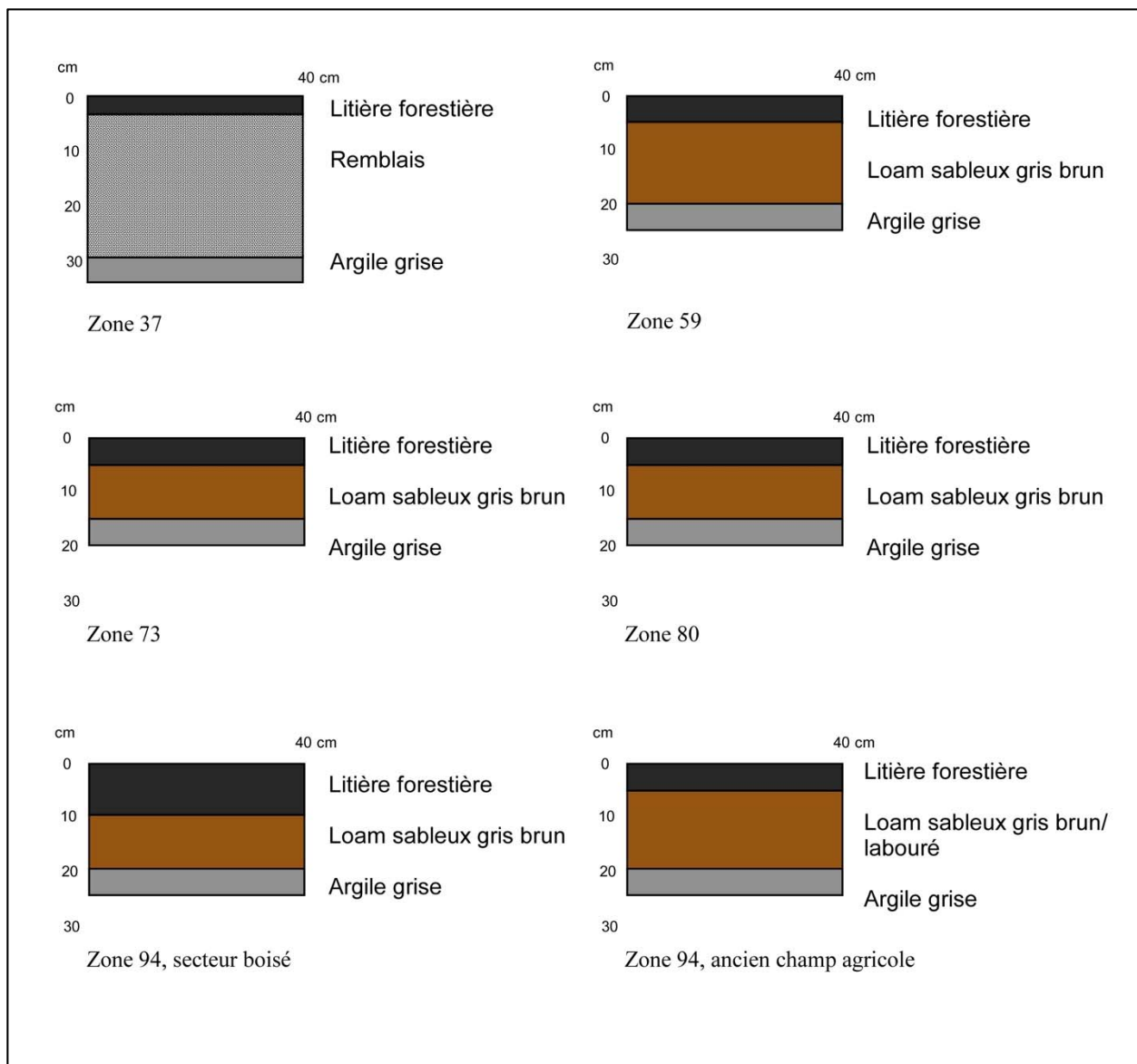


Figure 4. Relevés stratigraphiques schématiques des zones inventoriées (2/2)



Photo 1 Zone 5, ancien chemin forestier, vue vers le nord-ouest



Photo 2 Zone 5, versant sud-ouest du ruisseau, vue vers l'est (la ligne noire illustre les limites du plancher) (CbEt-1)

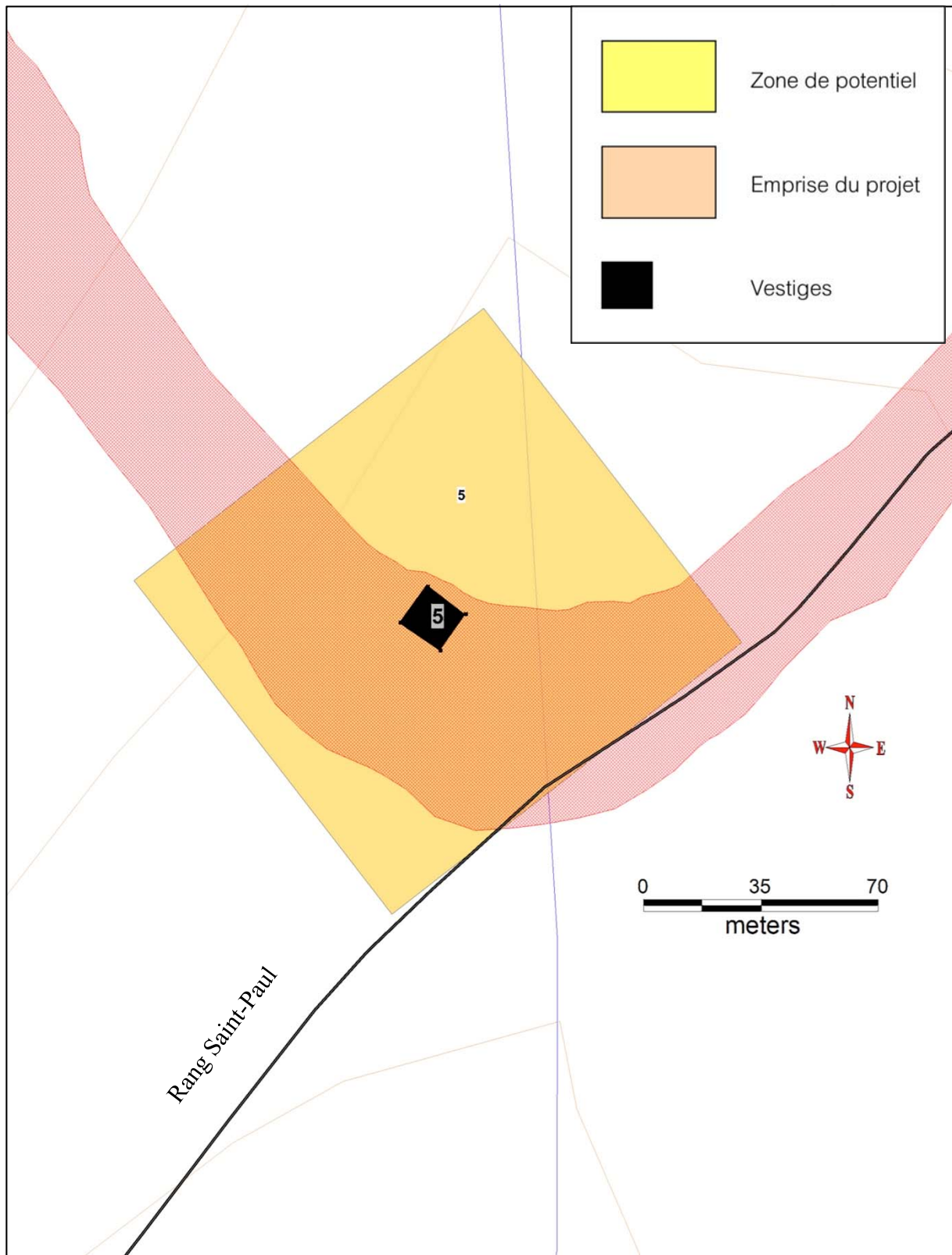


Figure 5. Zone 5, localisation du vestige (CbEt-1) découvert à l'intérieur de la zone inventoriée (BDTQ 21L06, extrait)

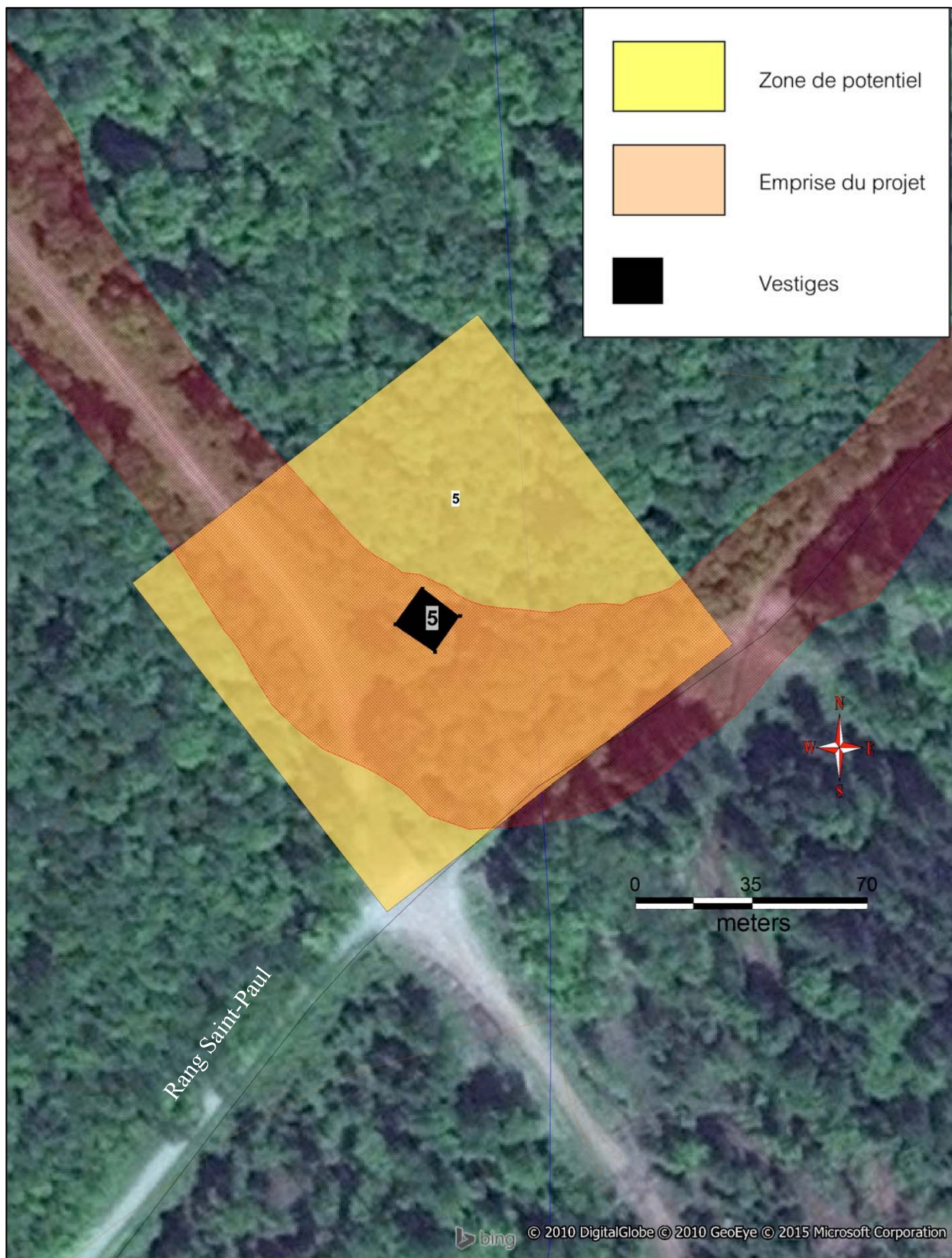


Figure 6. Zone 5, localisation sur photo aérienne du vestige découvert (CbEt-1) à l'intérieur de la zone inventoriée (Bing 2015)



Photo 3 Zone 5, plancher en pierres au centre de la fosse, vue vers le nord-ouest



Photo 4 Zone 5, éléments de la culture matérielle (chaudière en tôle et chalumeau en cuivre), vue vers le nord

3.2.2 La zone 7

Cette zone se trouve au sud du rang Saint-Paul à environ cinq kilomètres au sud-ouest de Saint-Sylvestre (figure 1). Elle occupe un milieu ondulé composé de replats et de pentes douces. Un ruisseau s'écoule au sud. L'emprise est occupée par des aires boisées, un chemin d'accès et des aires décapées. La partie nord-ouest de cette zone a été en partie arasée par l'aménagement d'un chemin forestier et l'installation d'une clôture bloquant l'accès à ce chemin. À l'ouest, le sol est en pente et en partie remblayé. À l'est, le terrain est relativement plat, mais il semble avoir été hersé avant que l'on y procède à une plantation de résineux. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce que des informations historiques y localisaient une école de rang dans les années 1900.

Outre l'inspection visuelle, 10 sondages manuels ont été effectués. Ces sondages ont permis de constater la présence d'une séquence pédologique de type brunisol similaire à celle remarquée préalablement. Le sol est apparu humide vers le sud. Aucun artefact n'a été trouvé et aucun vestige n'a été observé. Il est possible que ce secteur ait été perturbé par l'aménagement du chemin forestier qui, semble-t-il, n'existait pas dans les années 1920.



Photo 5 Zone 7, vue générale, vue vers le sud-est

3.2.3 La zone 13 et les sites CcEt-1, CcEt-2, et CcEt-3

À cette zone correspond le secteur de l'embranchement du rang Saint-Frédéric et du rang Saint-Paul (figures 1 à 3). Le terrain est vallonné puisqu'il correspond à la vallée encaissée de la rivière Filkars qui traverse la zone 13 d'est en ouest (photo 6). L'emprise est occupée par des aires boisées, des champs agricoles, des terrains gazonnés et plusieurs chemins d'accès en terre battue. Une croix de chemin est présente au nord-est de l'embranchement des rangs Saint-Paul (route Marquis) et Saint-Frédéric (photo 7). Cette zone a été retenue parce que des documents historiques y localisaient de nombreux bâtiments, incluant un magasin et un moulin, à partir des années 1850.

Outre l'inspection visuelle, 18 sondages manuels ont été effectués. Ces sondages ont permis de constater que la même séquence pédologique identifiée précédemment (brunisol) se retrouvait dans les zones boisées, mais pas dans les champs agricoles. Dans ces derniers endroits, la litière forestière est absente, on note plutôt la présence de chaume en surface et le loam sableux a été modifié par le labourage et l'ajout de fumier (figure 4). Outre le labourage des sols, les terrassements paysagers et la construction de chemin d'accès, les terrains le long du rang Saint-Paul à la hauteur du pont permettant de traverser la rivière Filkars ont été modifiés par l'aménagement et le rehaussement de la route et du pont.

Trois vestiges de bâtiment ont été trouvés au sud du rang Saint-Paul, au nord-est de l'embranchement du rang Saint-Frédéric, et au nord de la rivière Filkars et à l'est de la décharge de la route Sainte-Marguerite (figures 7 et 8).

Le premier vestige se compose d'une fondation en béton (sable et gravier apparent) qui mesure environ 50 cm de large et 50 cm de haut (photo 8). Ce bâtiment mesure environ 8 m sur 7 m de côté. Du papier goudronné, du verre à vitre et divers matériaux de construction parsèment la surface de ce vestige qui apparaît relativement récent (années 1960-1970). À la suite de l'abandon de ce bâtiment, il semble que ce secteur a servi de dépotoir, entre autres pour des matériaux secs (pierres, graviers, bétons, etc.). Le MCC a accordé le code Borden CcEt-1 à ces vestiges.



Photo 6 Zone 13, vue générale, vue vers le nord-est



Photo 7 Zone 13, croix de chemin, vue vers le nord-est

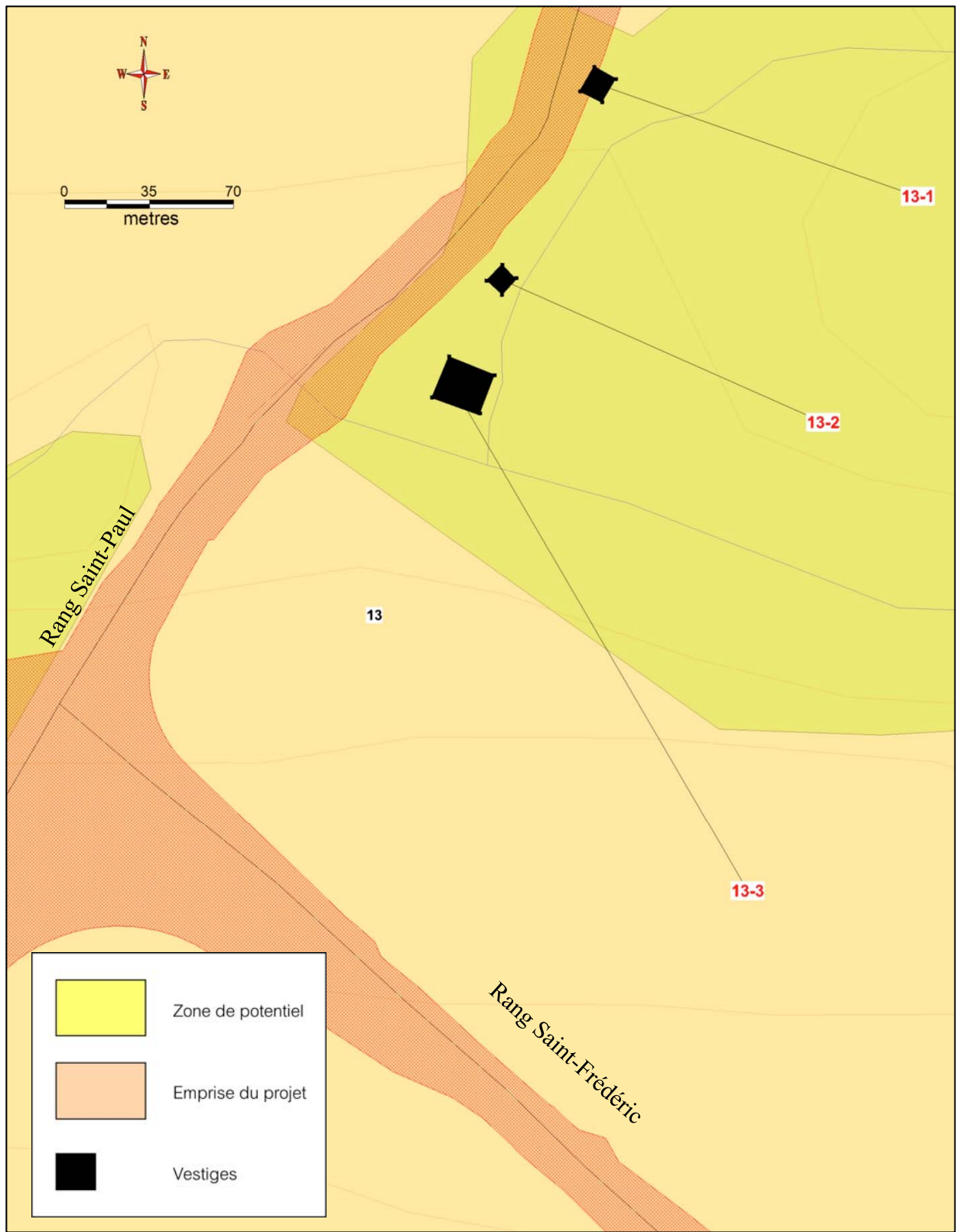


Figure 7. Zone 13, localisation des vestiges découverts (CcEt-1, CcEt-2, CcEt-3) à l'intérieur de la zone inventoriée (BDTQ 21L06, extrait)

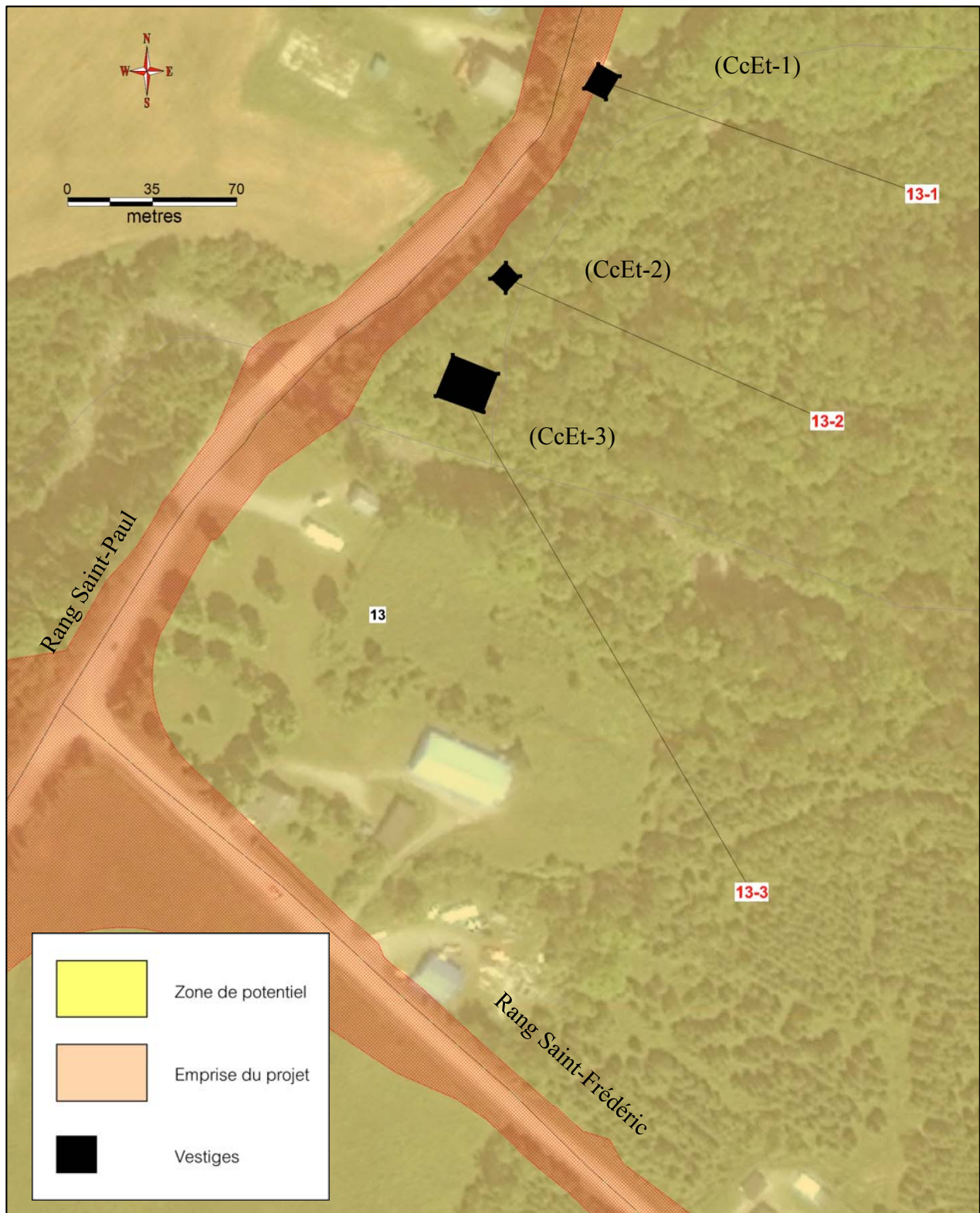


Figure 8. Zone 13, localisation sur photo aérienne des vestiges découverts (CcEt-1, CcEt-2, CcEt-3) à l'intérieur de la zone inventoriée (Bing 2015)



Photo 8 Zone 13, vestige 1, vue générale, vue vers le nord-ouest (CcEt-1)

Au deuxième vestige correspondent les fondations d'un bâtiment qui mesure environ 5 m de côté (photo 9). Ces fondations, large d'environ 1 m et d'une hauteur approximative de 50 à 60 cm, se composent de 2 à 3 assises en pierres liées au mortier décomposé. La présence d'arbres vieux d'environ 50 à 75 ans au milieu de ces vestiges suggère que ce bâtiment a été abandonné depuis une centaine d'années. D'ailleurs, il n'apparaît pas sur la carte de 1926 (DND 1926). Ce secteur semble aussi avoir servi de dépotoir à partir des années 1950, mais cette fois pour des objets de type domestique ou artisanal (bouilloire, conserve, bouteille, jarre, etc.). Le MCC a accordé le code Borden CcEt-2 à ces vestiges.

En ce qui concerne le troisième vestige, il est imposant. Il mesure environ 15 m de côté et ses murs sont la plupart du temps larges de plus de 2 m (photos 10 et 11). Au coin nord-ouest, un immense amas de pierres (près de 3 m de haut) laisse croire en la présence d'une cheminée. Par endroit, plus de huit assises de pierres liées au mortier décomposé subsistent. D'autres éléments architecturaux ont été repérés à l'est (muret), près de la décharge de la route Sainte-Marguerite, mais leur fonction demeure inconnue (élément d'un barrage, bâtiment secondaire, etc.). Il est



Photo 9 Zone 13, vestige 2, vue vers le nord-ouest (CcEt-2)

probable qu'un inventaire complet de ce secteur permettrait de découvrir de nombreux éléments associés à ce vestige. Le MCC a accordé le code Borden CcEt-3 à ces vestiges).

Tout le secteur de la confluence de la décharge de la route Sainte-Marguerite et de la rivière Filkars est très plat, comme s'il avait été arasé. Il est probable que ce secteur a servi, entre autres, d'aires d'entreposage. La présence d'arbres centenaires morts au milieu de ces vestiges témoigne de leur ancienneté. D'ailleurs, ce bâtiment n'apparaît pas sur la carte de 1926 (DND 1926).

Dans l'état actuel des connaissances, étant donné leur localisation et leur ancienneté relative, il est proposé qu'à ces vestiges correspondent les restes du moulin qui était en activité dans ce secteur dans les années 1850, mais qui ne semble plus en service dans les années 1920. Ce secteur a aussi servi de dépotoir à la suite de son abandon (cannes d'huile, bouteilles en plastique et en verre, etc.).



Photo 10 Zone 13, vestige 3, muret au nord-est, vue générale, vue vers le nord-est (CcEt-3)



Photo 11 Zone 13, vestige 3, vue vers le nord-ouest (CcEt-3)

3.2.4 La zone 18

Cette zone se localise au sud du rang Saint-Frédéric à environ six kilomètres au sud-est de Saint-Sylvestre (figures 1 à 3). Le terrain est relativement plat, mais en pente douce vers le nord. L'emprise est occupée par un fossé, un petit muret de pierres, des aires boisées et un terrain gazonné. Un ruisseau traverse la zone du sud au nord (photo 12). Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce qu'un bâtiment y était localisé sur une carte de 1929.

Outre l'inspection visuelle, 9 sondages manuels ont été effectués. La section sud de cette zone est apparue humide. Quant à la portion nord, le long de la route, on a constaté la présence d'un remblai de concassé déposé sur un sol similaire à celui que l'on trouve habituellement dans la région (figure 4). Aucun artefact n'a été trouvé et aucun vestige n'a été observé. Comme le terrain retenu pour aménager le chemin d'accès occupe la limite nord-ouest de la zone de potentiel, il est possible que les vestiges du bâtiment de 1929 se trouvent plus au sud-est. La présence d'un remblai suggère qu'une aire de circulation a pu être aménagée à cet endroit.



Photo 12 Zone 18, vue générale, vue vers l'ouest

3.2.5 La zone 37 et le site CbEs-1

Cette zone se localise à une douzaine de kilomètres au sud-est de Saint-Sylvestre, à l'est de la route du mont Radar et à une centaine de mètres au nord-est de la guérite d'accès aux installations de ce mont (figures 1 à 3). Le terrain est relativement plat. L'emprise est occupée par un fossé, des allées gravelées, des installations sanitaires (eau et égout) et une entrée électrique. Un ruisseau traverse cette zone d'est en ouest. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce qu'un bâtiment y était localisé sur une carte de 1929.

Outre l'inspection visuelle, 8 sondages manuels ont été faits. Les sondages ont révélé la présence d'un remblai graveleux (figure 4). Selon toutes apparences, ce secteur a été entièrement réaménagé et il a servi de terrain de camping à une époque récente (photo 13).

L'inspection visuelle des rives du ruisseau localisé en bordure est de la route du mont Radar a révélé la présence, d'une part, d'un muret de pierre le long d'un chemin d'accès menant vers l'est et, d'autre part, de vestiges en béton le long de la route du Mont-Radar (photo 14, figures 9 et 10). Ces vestiges s'apparentent aux restes d'un mur de soutènement et à celui d'un petit barrage. Leur année de construction et d'abandon demeure inconnue. Il est possible qu'ils soient contemporains avec le bâtiment de 1926, mais aussi avec le terrain de camping qui apparaît très récent. Le MCC a accordé le code Borden CbEs-1 à ces vestiges.



Photo 13 Zone 37, vue générale, vue vers le nord-est



Photo 14 Zone 37, vue du barrage (rouge) et du muret (marron), vue vers le nord-est (CbEs-1)

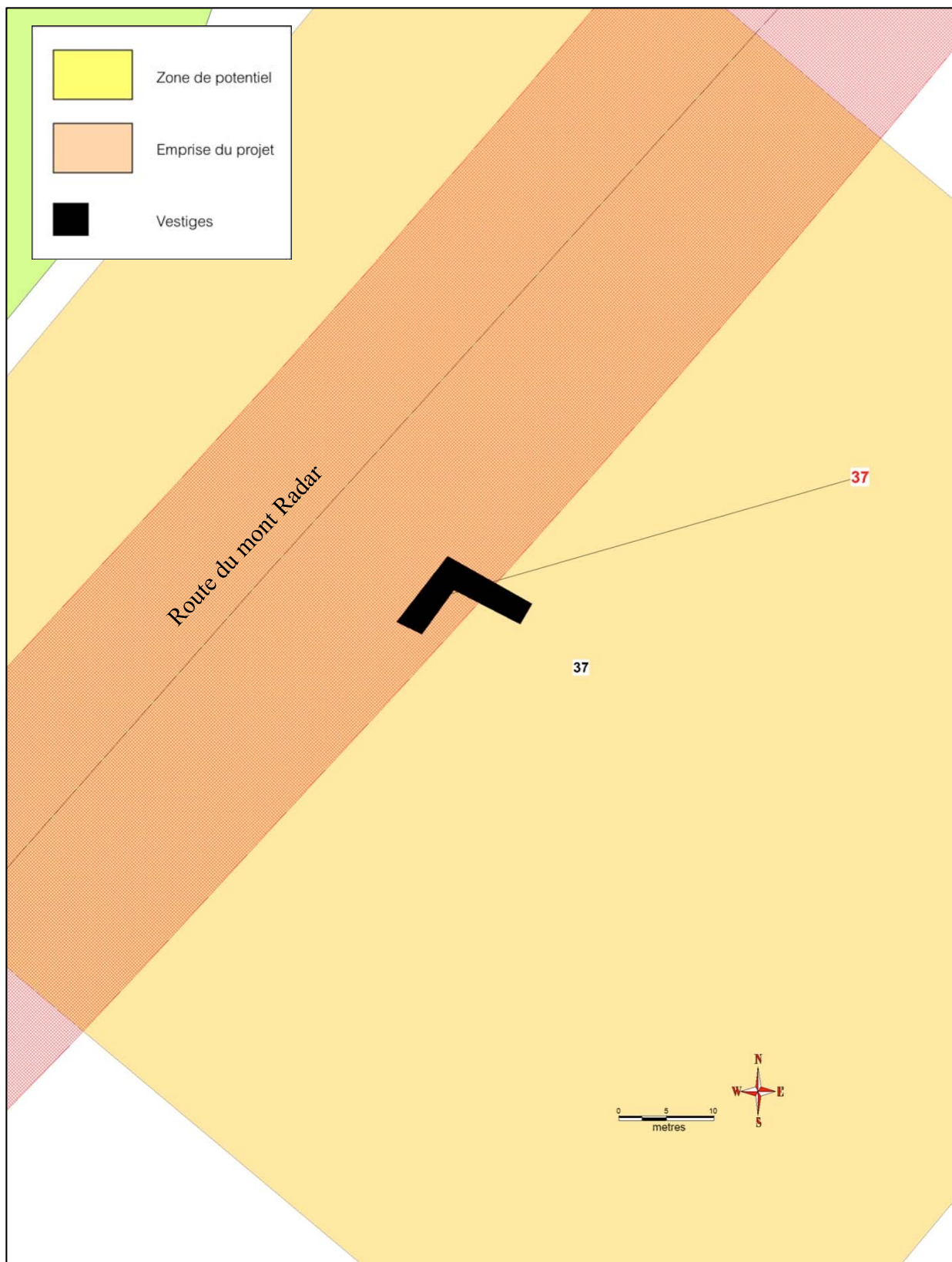


Figure 9. Zone 37, localisation des vestiges découverts (CbEs-1) à l'intérieur de la zone inventoriée (BDTQ 21L06, extrait)



Figure 10. Zone 37, localisation sur photo aérienne des vestiges découverts (CbEs-1) à l'intérieur de la zone inventoriée (Bing 2015)

3.2.6 La zone 59 et le site CcEs-4

Cette zone se situe du côté nord de la route Sainte-Marguerite à la hauteur de son embranchement avec le rang Fermanagh, soit à environ 10 kilomètres à l'est de Saint-Sylvestre (figures 1 à 3). L'emprise est occupée par des aires boisées et d'anciens champs agricoles aujourd'hui en friches. Le terrain est relativement plat au sud. Il présente une pente moyenne vers l'est, où on note l'existence d'un petit ravin, et une pente douce vers le nord, là où un ruisseau s'écoule d'ouest en est. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce qu'un bâtiment y était localisé sur une carte de 1929.

En plus de l'inspection visuelle, huit sondages manuels ont été faits. Ces derniers ont révélé la présence d'une séquence pédologique de type brunisol similaire à celles décrites auparavant (figure 4).

L'inspection visuelle a permis de découvrir une fondation en pierre sèche (3 assises en place). Elle mesure environ 10 m X 7 m (photos 15 et 16, figures 11 et 12). Les fondations ont une largeur approximative d'un mètre pour une hauteur d'environ 50 cm. Un sondage effectué à l'intérieur de ces fondations a livré un clou découpé. Ce matériel a été laissé sur place.

Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'aux vestiges de ce bâtiment correspondent les restes d'une maison construite au début des années 1900 et abandonnée dans les années 1960-1970. Le MCC a accordé le code Borden CcEs-4 à ces vestiges.



Photo 13 Zone 59, vue générale, vue vers le sud (CcEs-4)



Photo 14 Zone 59, vue générale, vue vers le nord-est (CcEs-4)

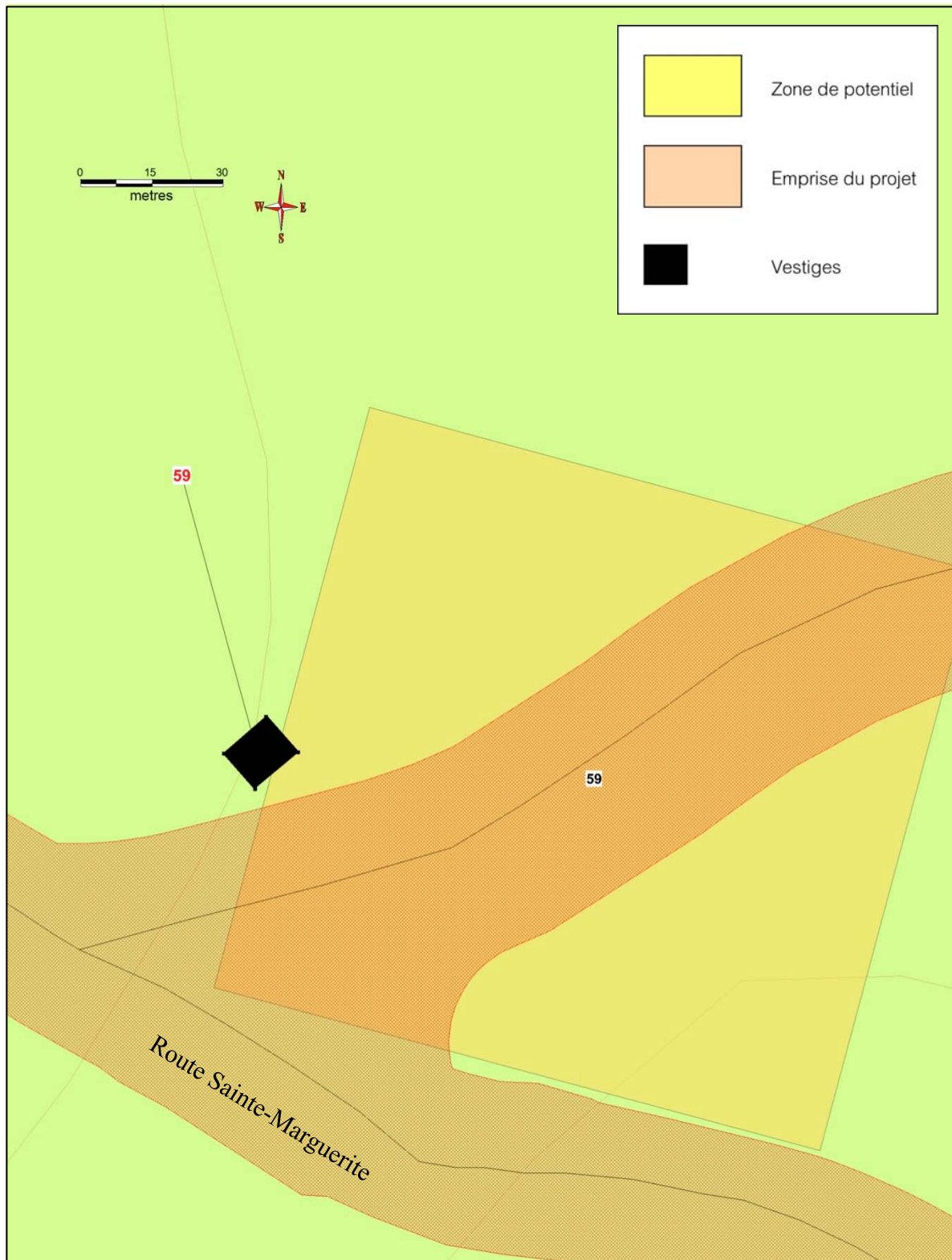


Figure 11. Zone 59, localisation des vestiges découverts (CcEs-4) à l'intérieur de la zone inventoriée (BDTQ 21L06, extrait)

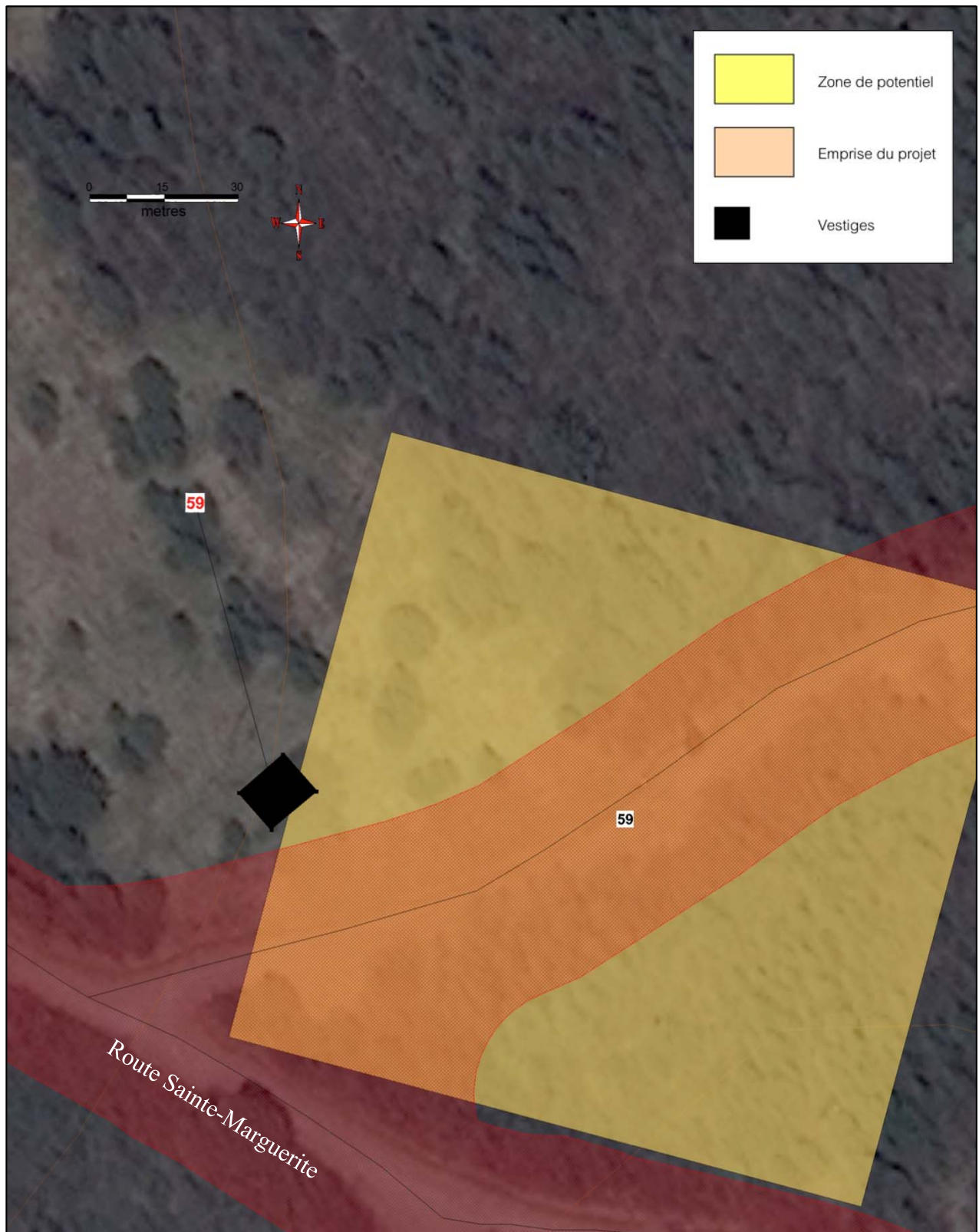


Figure 12. Zone 59, localisation des vestiges découverts (CcEs-4) à l'intérieur de la zone inventoriée (Bing 2015)

3.2.7 La zone 73 et le site CbEs-2

Cette zone se localise au sud du 4^e rang à environ 15 kilomètres au sud-est de Saint-Sylvestre (figures 1 à 3). L'emprise est occupée par un chemin en terre battue et des aires boisées. Le terrain est vallonné. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce que des bâtiments y étaient localisés sur une carte de 1929.

Outre l'inspection visuelle, huit sondages manuels ont été effectués. Ces derniers ont permis de constater que les sols de ce secteur étaient de type brunisolique, comme c'est souvent le cas dans la région (figure 4).

L'inspection visuelle a permis de repérer la présence de deux vestiges de maçonnerie situés de part et d'autre du chemin forestier (figures 13 et 14). Le premier vestige se trouve en bordure sud du chemin forestier à environ 60 m au sud-ouest du 4^e rang. Il se présente comme la fondation d'un bâtiment en pierres liées au mortier (environ 5 m X 5 m). La fondation se compose de deux ou trois assises large d'environ un mètre et haute approximativement de 40 cm. Ces fondations ont été en partie démembrées par des travaux sylvicoles (photo 15).

L'autre bâtiment est plus imposant. Il se trouve à environ 20 m au sud-ouest du 4^e rang et à moins de 5 m au nord du chemin forestier. Il mesure environ 9 m sur 8 m. Par endroits, surtout au sud et à l'est, ses murs ont presque 2 m d'épaisseur et 1 m 50 de haut (photo 16). Ces derniers se composent de 6 à 8 assises de pierres liées au mortier. Au sud et à l'est, les murs présentent un fruit d'une quinzaine de degrés. À l'est, soit en direction du chemin forestier, deux ouvertures témoignent de la présence d'une porte et d'une fenêtre. Un sondage effectué à l'intérieur de ces fondations a livré un clou tréfilé et du verre à vitre. Un clou tréfilé était apparent sur la fondation. Ce matériel a été laissé sur place.

Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'aux vestiges de ces bâtiments correspondent les restes d'un complexe agroforestier (maison et grange) construit au début des années 1900 et abandonné dans les années 1960-1970. Le code Borden CbEs-2 a été accordé à ces vestiges.

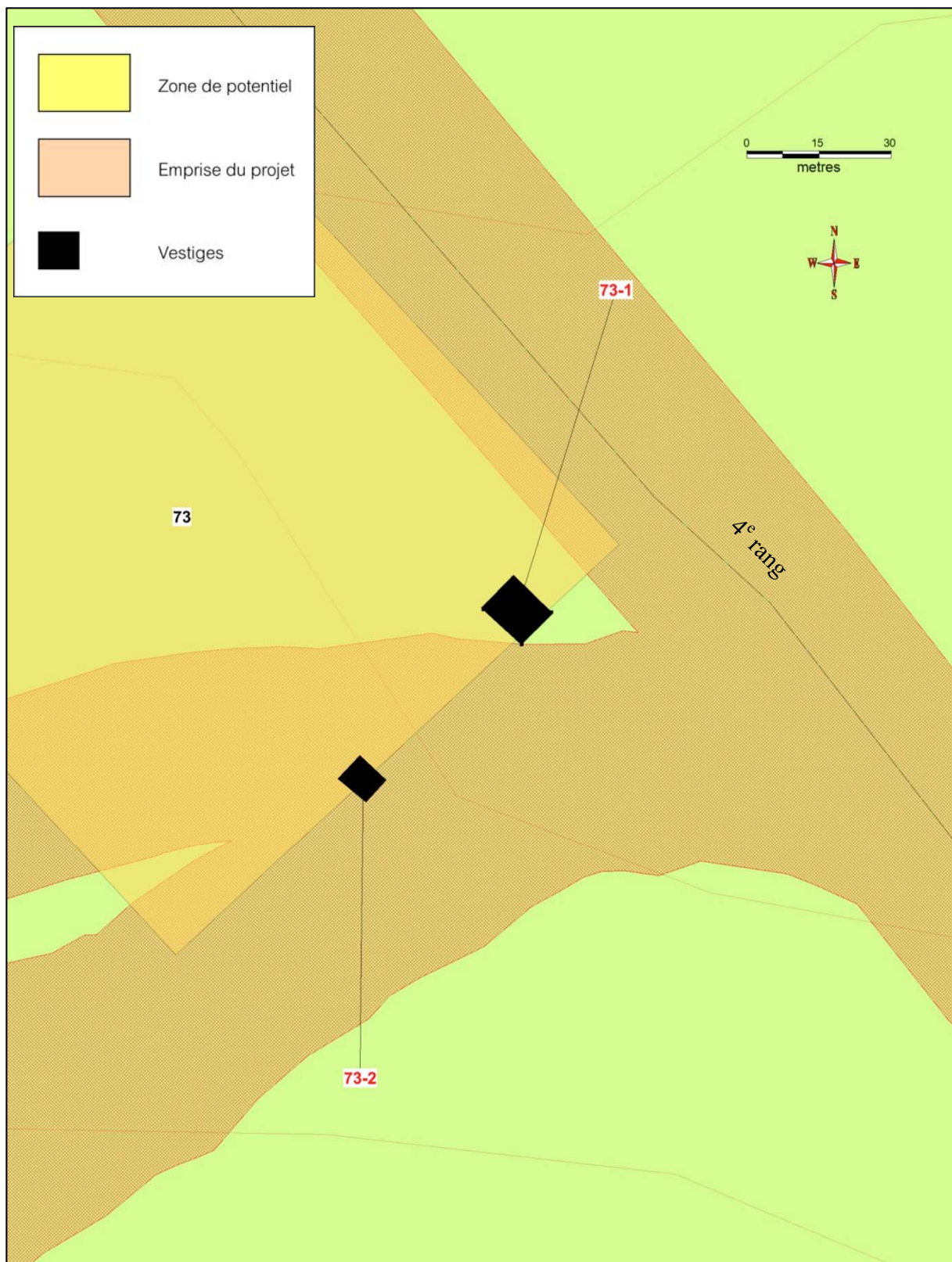


Figure 13. Zone 73, localisation des vestiges découverts (CbEs-2) à l'intérieur de la zone inventoriée (BDTQ 21L06, extrait)



Figure 14. Zone 73, localisation des vestiges découverts (CbEs-2) à l'intérieur de la zone inventoriée (Bing 2015)



Photo 15 Zone 73, vestige 1, vue générale, vue vers le sud-est (CbEs-2)



Photo 16 Zone 73, vestige 2, vue générale, vue vers le sud-est (CbEs-2)

3.2.8 La zone 80 et le site CbEs-3

Cette zone se localise au sud du 4^e rang à environ 18 kilomètres au sud-est de Saint-Sylvestre (figure 1). Le terrain est vallonné. L'emprise est occupée par un chemin en terre battue et des aires boisées. Le terrain est bosselé et parfois humide. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce que des bâtiments y étaient localisés sur une carte de 1929.

Outre l'inspection visuelle, six sondages manuels ont été effectués. Ces derniers ont permis de constater que les sols de ce secteur étaient, comme la plupart du temps dans cette région, de type brunisolique (figure 4).

Tout comme pour la zone précédente, l'inspection visuelle a permis de repérer la présence de deux vestiges situés de part et d'autre du chemin forestier (figures 15 et 16). Le premier vestige se trouve à une cinquantaine de mètres au nord du 4^e rang et à moins de 5 m à l'ouest du chemin forestier. Il mesure environ 7 m sur 7 m de côté et les murs ont approximativement un mètre de large (photo 17). Ces fondations se composent de 2 à 3 assises de pierres liées avec un mortier décomposé. Un sondage effectué à l'intérieur de ces fondations a livré un clou tréfilé et du verre à vitre. Ce matériel a été laissé sur place.

L'autre fondation est également plus imposante. Elle se trouve à environ 5 m du 4^e rang et à moins de 5 m du chemin forestier. Elle mesure environ 10 m sur 10 m de côté et les murs ont près de deux mètres de largeur (photo 11). Ces derniers se composent de 6 à 8 assises de pierres liées au mortier et ils sont parfois hauts de plus de 1 m 50. Une ouverture donne sur le chemin forestier.

Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'aux vestiges de ces bâtiments correspondent les restes d'un complexe agroforestier (maison et grange) construit au début des années 1900 et abandonné dans les années 1960-1970. Le MCC a accordé le code Borden CbEs-3 à ces vestiges.

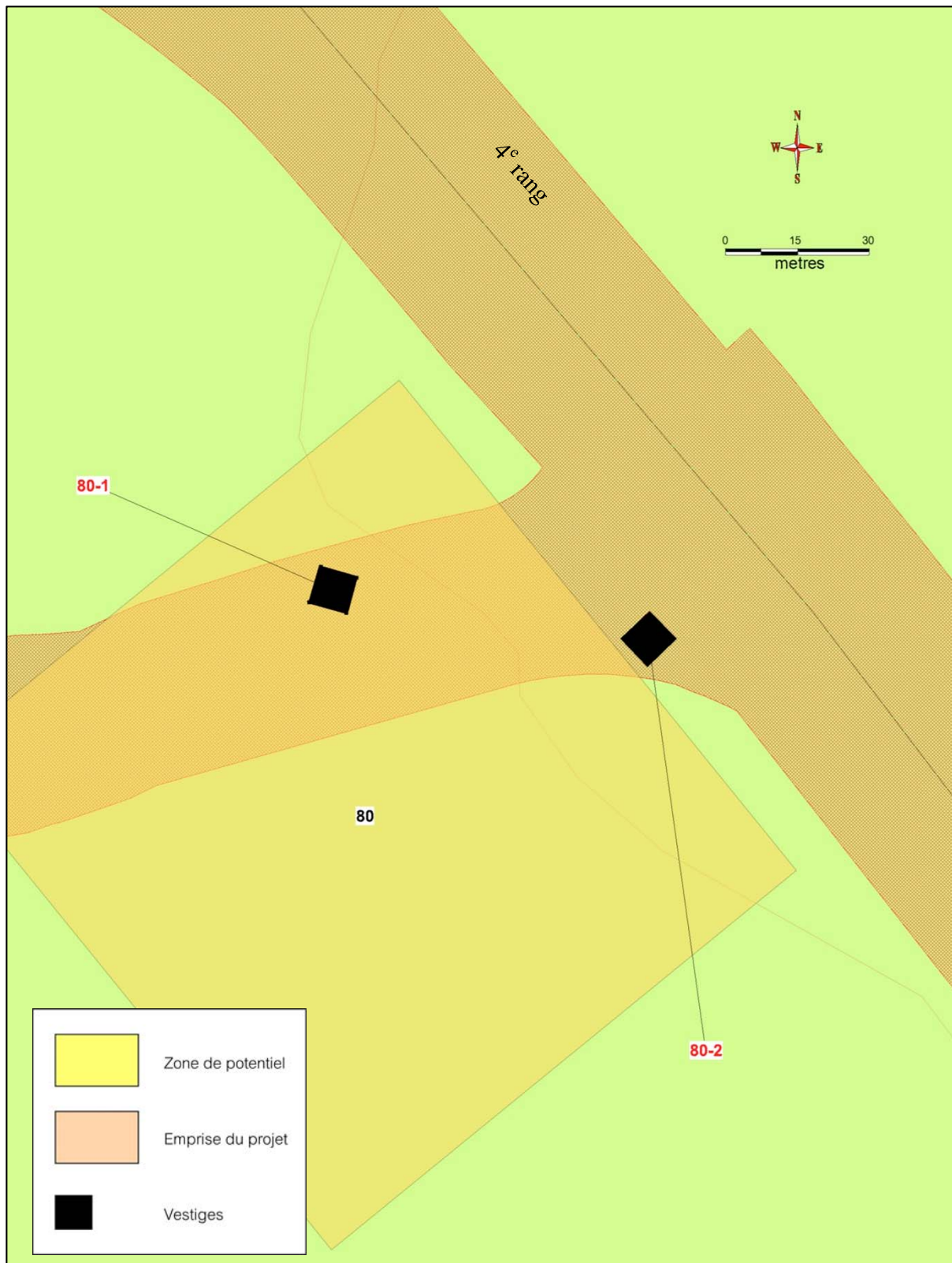


Figure 15. Zone 80, localisation des vestiges découverts (CbEs-3) à l'intérieur de la zone inventoriée (BDTQ 21L06, extrait)

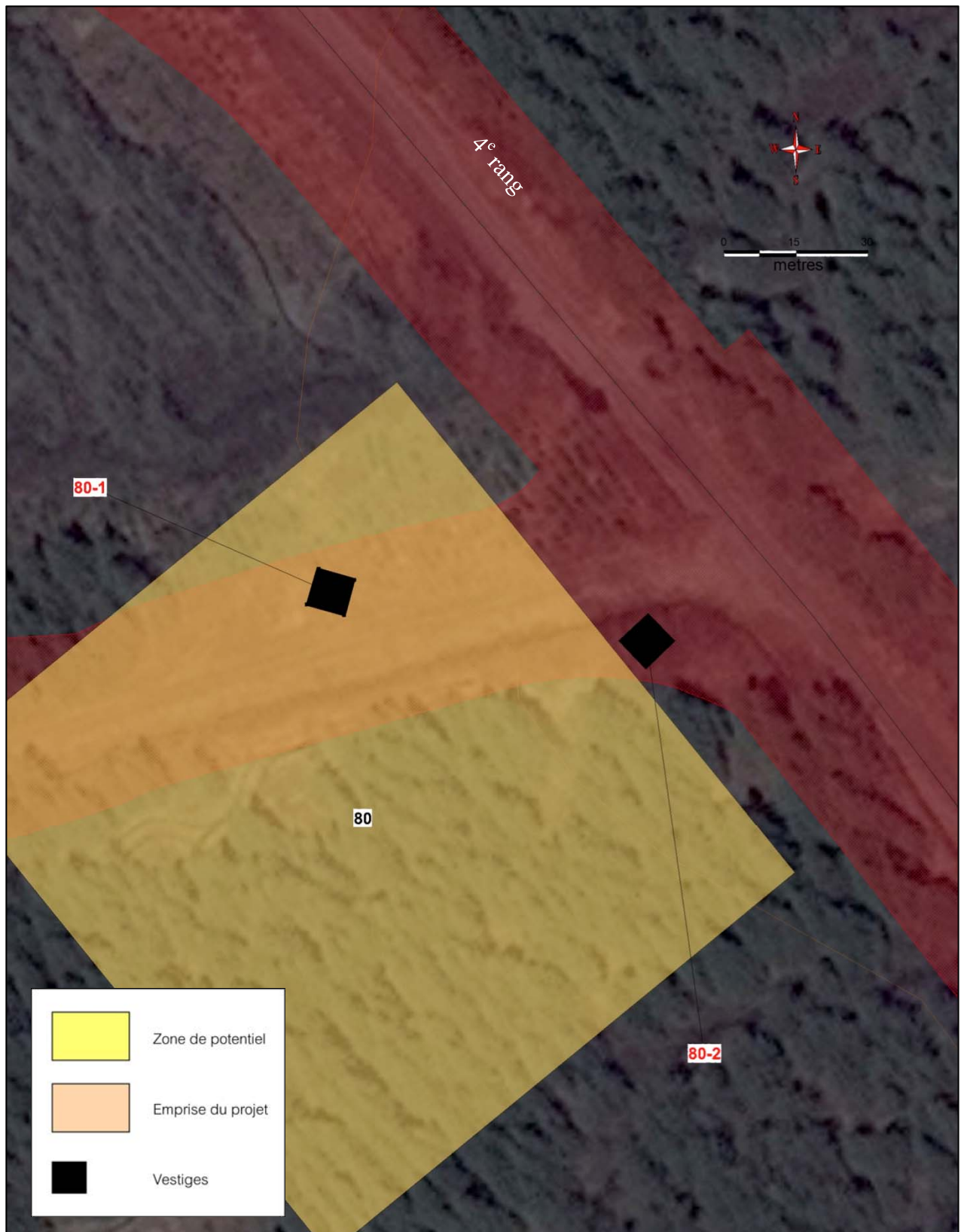


Figure 16. Zone 80, localisation des vestiges découverts (CbEs-3) à l'intérieur de la zone inventoriée (Bing 2015)



Photo 17 Zone 80, vestige 1, vue générale, vue vers le nord (CbEs-3)



Photo 18 Zone 80, vestige 2, vue générale, vue vers le nord-ouest (CbEs-3)

3.2.9 La zone 87

Cette zone se localise le long du rang Sainte-Catherine à environ 12 kilomètres au sud-est de Saint-Sylvestre. Le terrain est bosselé et parfois humide. L'emprise est occupée par un fossé, des aires boisées et un ruisseau. Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce que des données historiques y localisaient une estacade dans les années 1900.

Seule une inspection visuelle de cette zone a été effectuée et aucune trace de l'estacade n'a été observée.



Photo 19 Zone 87, vue générale, vue vers le sud-ouest

3.2.10 La zone 94

Cette zone se situe le long de la route Sainte-Marguerite, à proximité de son embranchement avec le rang Sainte-Marguerite, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Saint-Sylvestre. Le terrain varie de plat à vallonné. L'emprise se compose principalement de champs et de bâtiments agricoles, de fossés, de chemins gravelés ou en terre battue, mais on y trouve aussi quelques aires boisées (photo 20). Il a été considéré que cette zone présentait un potentiel archéologique parce que des bâtiments y étaient localisés sur une carte de 1929.

Outre l'inspection visuelle, cette zone a fait l'objet de 10 sondages manuels dans les secteurs les moins perturbés par l'occupation humaine. Ces sondages ont permis de constater que la même séquence pédologique identifiée précédemment (brunisol) se retrouvait dans les aires boisées. Cependant, il a été constaté que certaines de ces dernières occupaient d'anciens champs agricoles, le loam sableux y ayant été labouré (figure 4).

Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.



Photo 20 Zone 87, vue générale, vue vers l'ouest

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique de 10 zones de potentiel intersectants des emprises du projet du parc éolien du mont Sainte-Marguerite a permis de localiser 10 vestiges². Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré qu'à ces vestiges correspondent les restes :

- d'une cabane à sucre : zone 5, CbEt-1 ;
- d'un petit barrage : zone 37, CbEs-1 ;
- de maisons seules : zone 59, CcEs-4 ;
zone 13-1, CcEt-1 ;
- de maisons et de granges : zone 73, CbEs-2 (vestiges 1 et 2);
zone 80, CbEs-3 (vestiges 1 et 2);
- d'une maison et d'un moulin : zone 13-2, CcEt-2;
zone 13-3, CcEt-3.

En ce qui concerne les huit premiers vestiges, ces fondations sont assez récentes. Elles datent pour la plupart du début du 20^e siècle et ils semblent bien que ces bâtiments ont été abandonnés après les années 1950 puisque plusieurs d'entre eux sont encore présents sur les cartes datant de cette période (BANQ 21L06).

Il en va autrement pour les vestiges 13-2 et 13-3 de la zone 13. Il semble bien qu'à ceux-ci correspondent les restes d'une maison et d'un moulin établi dans ce secteur dans les années 1850 et dont font état les données historiques. Ces bâtiments n'apparaissent pas sur les cartes des années 1920 (DND 1926). Ces sites présentent une valeur archéologique indéniable. Cela étant dit, comme ils se situent un peu en retrait de l'emprise retenue pour l'aménagement du parc éolien, ils ne constituent pas un obstacle à l'aménagement de ce dernier.

² Les sites CbEs-2 et CbEs-3 se composent tous deux de deux vestiges : complexe agrodomeistique, une maison et une étable/grange.

Les résultats de l'inventaire archéologique effectué préalablement à l'aménagement du parc éolien du mont Sainte-Marguerite ont livré un portrait du processus de colonisation, d'exploitation et d'abandon de la région de Saint-Sylvestre en Beauce. Dans la plupart des cas, les sites découverts sont récents et présentent un faible intérêt pour la recherche. Cela étant dit, et dans la mesure du possible, il est recommandé de les préserver puisqu'ils constituent des témoins privilégiés du mode d'occupation de ce territoire. Si la préservation de l'un ou l'autre est impossible, alors de courtes interventions (sondages supplémentaires et relevés cartographiques) permettraient d'enlever cette contrainte.

En ce qui concerne les abords de la rivière Filkars, le long du rang Saint-Paul, des vestiges archéologiques d'importance ont été trouvés (maison et moulin datant de 1850, CeEt-2 et CeEt-3). Si des modifications sont apportées à la configuration des infrastructures proposées dans ce secteur, il faudra prendre en considération la présence de ces sites archéologiques. On pourrait par exemple mettre des barrières protectrices afin d'éviter que la machinerie ne déborde accidentellement vers ces sites.

OUVRAGES CITÉS

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)

1926 Topographical map, 21L06. Ressources numériques.

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE (DND)

1926 Topographical Map, St-Sylvestre. Ottawa.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2015a Inventaire des sites archéologiques du Québec ISAQ, carte 22B12. Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2015 b Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 22B12. Gouvernement du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

2015c Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

PINTAL, J.-Y.

2014 Projet éolien du mont Saint-Marguerite. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à DNV GL. Montréal.

2015 Projet éolien du mont Saint-Marguerite. Étude de potentiel archéologique. Mise à jour. Étude remise à DNV GL. Montréal.

Annexe 1 : Catalogue des photographies

No photo	Description	Orientation
DSCF0001	Zone 80, chemin forestier	SO
DSCF0002	Zone 80, champ en friche, nord-est du chemin	NE
DSCF0003	Zone 80, vestige 80-1, muret de pierres, CbEs-3	NE
DSCF0004	Zone 80, vestige 80-1, vue générale de l'emplacement, CbEs-3	NE
DSCF0005	Zone 80, contexte stratigraphique	E
DSCF0006	Zone 80, contexte stratigraphique	E
DSCF0007	Zone 80, sondage et vestige, CbEs-3	SO
DSCF0008	Zone 80, vestige 80-2, CbEs-3	NO
DSCF0009	Zone 80, vestige 80-2, CbEs-3	NE
DSCF0010	Zone 80, vestige 80-2, CbEs-3	NO
DSCF0011	Zone 80, vue du vestige 80-2, CbEs-3	E
DSCF0012	Zone 80, vue du vestige 80-2 et des deux ouvertures, CbEs-3	SE
DSCF0013	Zone 73, vestige 73-1, vue générale, CbEs-2	NE
DSCF0014	Zone 73, vestige 73-1, vue générale, CbEs-2	SO
DSCF0015	Zone 73, vestige 73-1, vue générale, CbEs-2	SO
DSCF0016	Zone 73, vestige 73-2, vue générale, CbEs-2	SO
DSCF0017	Zone 73, vestige 73-2, vue générale, clou tréfilé sur vestige, CbEs-2	NE
DSCF0018	Zone 73, vestige 73-2, vue générale, CbEs-2	NE
DSCF0019	Zone 73, vestige 73-2, vue générale, coin ouest, CbEs-2	E
DSCF0020	Zone 73, vestige 73-2, vue générale, coin est, CbEs-2	S
DSCF0021	Zone 73, vestige 73-2, vue générale des deux ouvertures, CbEs-2	SO
DSCF0022	Zone 94, vue générale embranchement route et rang Sainte-Marguerite	O
DSCF0023	Zone 94, vue générale, rang Sainte-Marguerite	E
DSCF0024	Zone 94, vue générale, rang Sainte-Marguerite	S
DSCF0025	Zone 94, vue générale, rang Sainte-Marguerite	N
DSCF0026	Zone 59, vue générale, champ en friche	N
DSCF0027	Zone 59, vue générale, chemin forestier	NE
DSCF0028	Zone 59, vue générale du vestige 59, CcEs-4	N
DSCF0029	Zone 59, vue générale du vestige 59, CcEs-4	S
DSCF0030	Zone 59, vue générale du vestige 59, CcEs-4	S
DSCF0031	Zone 59, vue générale du vestige 59, CcEs-4	S
DSCF0032	Zone 59, vue générale du vestige 59, CcEs-4	S

DSCF0033	Zone 87, vue générale du ruisseau	NO
DSCF0034	Zone 87, vue générale du ruisseau	SO
DSCF0035	Zone 37, vue générale	NO
DSCF0036	Zone 37, vue générale	SO
DSCF0037	Zone 37, vue générale	NE
DSCF0038	Zone 37, vue générale du vestige 37, CbEs-1	SE
DSCF0039	Zone 37, vue générale du vestige 37, muret de soutènement, CbEs-1	NE
DSCF0041	Zone 37, vue générale, barrage avec fruit, CbEs-1	S
DSCF0042	Zone 5, vue générale, ancien chemin	N
DSCF0043	Zone 5, vue générale du vestige 5, CbEt-1	SE
DSCF0044	Zone 5, vue générale du vestige 5, CbEt-1	SE
DSCF0045	Zone 5, détritrus à l'est du vestige 5, CbEt-1	E
DSCF0046	Zone 5, détritrus à l'est du vestige 5, CbEt-1	E
DSCF0047	Zone 5, vue générale, ancien chemin	N
DSCF0048	Zone 5, sondage coin SE, chalumeaux, CbEt-1	N
DSCF0049	Zone 5, sondage dans la dépression centrale, CbEt-1	N
DSCF0050	Zone 5, sondage dans la dépression centrale, CbEt-1	N
DSCF0051	Zone 5, sondage dans la dépression centrale, CbEt-1	N
DSCF0052	Zone 7, vue générale, chemin forestier	SE
DSCF0053	Zone 7, vue générale, chemin forestier	SE
DSCF0054	Zone 18, vue générale	NO
DSCF0055	Zone 18, vue générale	O
DSCF0056	Zone 18, vue générale	O
DSCF0057	Zone 18, vue générale	NE
DSCF0058	Zone 18, vue générale	NE
DSCF0059	gravel	
DSCF0060	Zone 13, rivière Filkars	NE
DSCF0061	Zone 13, rivière Filkars	SO
DSCF0062	Zone 13, vue générale, rang Saint-Paul	NE
DSCF0063	Zone 13, vue générale, rang Saint-Paul, croix de chemin	NE
DSCF0064	Zone 13, vue générale, rang Saint-Paul, croix de chemin	NE
DSCF0065	Zone 13, vue générale, rang Saint-Paul, croix de chemin	NE
DSCF0066	Zone 13, abri sous roche, rivière Filkars	NO
DSCF0067	Zone 13, vue générale du vestige 13-1, CbEt-1	NO
DSCF0068	Zone 13, vue générale du vestige 13-1, CbEt-1	NO
DSCF0069	Zone 13, débris, vestige 13-1, CbEt-1	SE
DSCF0070	Zone 13, brique Hotopur	NO

DSCF0071	Zone 13, amas de déchets entre les vestiges 13-1 et 13-2	NO
DSCF0072	Zone 13, fragments de jarre en grès, entre les vestiges 13-1 et 13-2	NO
DSCF0073	Zone 13, vue générale du vestige 13-2, CcEt-2	SE
DSCF0074	Zone 13, vue générale du vestige 13-2, CcEt-2	N
DSCF0075	Zone 13, vue générale du vestige 13-2, CcEt-2	N
DSCF0076	Zone 13, vue générale	NO
DSCF0077	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, composante NE, CcEt-3	NE
DSCF0078	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, mur le long de la rivière, CcEt-3	SO
DSCF0079	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, mûr SO, CcEt-3	SO
DSCF0080	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, mûr SO, CcEt-3	SO
DSCF0081	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, amas de pierres coin NO (cheminée?), CcEt-3	NE
DSCF0082	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, amas de pierres coin NO (cheminée?), CcEt-3	NE
DSCF0083	Zone 13, vue générale du vestige 13-3, mur NO, CcEt-3	SE

Annexe 2 : Données géospatiales (sur le DC)